

Réflexion préalable sur le bien fondé de la démarche d'élaboration du projet social et du dossier de demande d'agrément CAF d'Espace de Vie Sociale

A Introduction

L'association Entre Aides Sociales Roybon (EASR) inscrit ses activités dans le champ de toutes les formes d'incapacité à faire que la personne peut rencontrer. Nous résumons ces incapacités par le terme générique « d'isolement ». En effet, dès qu'une personne ne peut plus « faire » un acte courant social de toutes catégories, elle s'isole des Autres. Elle se retrouve dans une façon d'être isolée, à la suite d'évènements externes ou induits pour des raisons personnelles, médico-sociales, à traiter ou en attente de traitement. EASR, lorsque cela est possible, accompagne toujours l'utilisateur demandeur vers les services existants des collectivités et des institutions existantes. C'est dans ces « Entre Aides Sociales » que, par défaut, l'association agit, pour permettre d'attendre, pour trouver la solution d'une urgence immédiate. Mais aussi, à titre de prévention de ces phénomènes d'exclusion, nous repérons l'isolement comme symptôme et nous, nous préoccupons des conséquences endogènes de l'isolement par une série d'actions créatrices de liens sociaux et de « réparations » pour toutes les générations.

À Roybon l'isolement s'installe comme une potentielle addiction qui apporte réconfort en se retranchant du monde. Les conséquences psychiques, de désordre du métabolisme, comportements inadaptés de compensation (alcool, tabac, jeux, drogues...) affectent fortement l'individu et dans certaines situations la cellule familiale.

En une année, nous avons touché 117 bénéficiaires de 30 à 90 ans, de tous sociotypes et de toutes catégories sociales. L'isolement frappe tout le monde, dès l'adolescence, à tout moment, sans prévenir.

À titre d'exemples, cette liste non exhaustive de symptômes repérables identifiés comme leviers de l'isolement :

- La dégradation des habitudes alimentaires,
- La dissociation de l'alimentation en tant qu'origine d'une bonne santé globale,
- Le poids de l'alimentation sur l'économie familiale (bol alimentaire exagéré),
- L'équation socialisation/temps consacré à l'alimentation (préparation du temps de repas),
- Besoins de dépendances incontrôlables (jeux d'argent, alcool, tabac, drogues),
- Victimologie psychologique...

A-1 Les actions en cours et/ou projetées à court terme :

- « Protect'Elles » (service anti-arnaques vis-à-vis des femmes vulnérables de toutes générations)
- Le café associatif, lieu d'expositions temporaires « d'arts amateurs » (ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h saison d'hiver et 12 h à 19 h saison d'été)
- Les papotages en cuisine (repas partagés préparés en groupe, max. 32 personnes)
- Les paniers solidaires, autoclave et conserves
- Les paniers maraîchers
- Jeux intergénérationnels (échecs)
- Le café gourmand (rencontres parentalité)
- Viens jouer (espace de jeux parents/enfants le mercredi après-midi)
- Festival Clip ta Recette (8 - 12 ans)
- Espace coworking (hébergement du club des jeunes entrepreneurs des Chambaran et pépinière)

Vous trouverez aussi en pièce jointe la convention d'objectifs signée avec la commune de Roybon et envoyée en préfecture le 16 juin 2023 stipulant dans son article 1 : « **Pour mettre en œuvre cette activité d'intérêt général**, (Apporter des solutions rapides à des situations d'urgences sociales auprès des habitants de Roybon et territoires limitrophes de Chambaran...) avec les moyens qui lui sont alloués, notamment par les collectivités publiques, l'association jouit d'une initiative propre et d'une totale indépendance de décision dans la conduite de ses tâches de gestion et d'administration. Cette indépendance s'exerce en conformité avec les statuts de l'association, à partir des instances statutaires créées (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau). »

B Définition des modalités d'élaboration par le comité de pilotage

B-1 L'historique d'une transformation - Mise en œuvre des premières activités de l'association

Nous avons mis en place depuis janvier 2024 des activités telles que :

- L'opération Paniers Solidaires sous convention avec les Jardins du Prado (CAF/MSA/ Département/Commune de Roybon). 6 000 kgs de légumes distribués en 2024, 51 semaines sur 52.
- L'opération des paniers Maraîchers qui consiste à être un relais de vente des produits locaux et bio du Jardin du Prado afin d'encourager circuits courts, esprit de solidarité et meilleure alimentation. 120 commandes honorées en 2024
- « Papotages en cuisine », temps de rencontre et de préparation culinaire, dégustation du repas, de 25 à 30 convives, généralement isolés de la vie sociale de la commune. 340 couverts préparés et servis le 3^e jeudi du mois, 11 mois sur 12.
- Mise en place d'un partenariat avec l'association d'aide alimentaire en bièvre Isère 3ABI (Banque Alimentaire), selon leurs propres critères de constitution de dossier et d'attribution de l'aide. L'objectif consiste à regrouper les besoins locaux, de personnes souvent sans mobilité (aucun transport collectif n'existant en contrepartie) et d'en assurer la livraison dans les locaux de l'association chaque semaine. 1 500 kgs de colis alimentaires, 51 semaines sur 52.
- L'attribution d'aides matérielles d'urgence ont pu concerner :
 - Des interventions concernant le chauffage (changement d'un tuyau de poêle à bois, achat d'un stère de bois)
 - Des interventions quant à la mobilité (carburant, participation à une réparation automobile)
 - Des interventions en termes d'aide alimentaire (familles monoparentales)
 - Des interventions pour le complément de la prise en charge de matériel médical.
 - Prise en charge des frais de cantine

Tout cela représente près de 2 000 heures de bénévolat, soit 1,3 ETP

Par définition, l'urgence ne peut pas être prévue, programmée, ni être identifiée à l'avance. Le monde entier a pu s'en apercevoir lors de l'épidémie covid, mais également des conséquences de variations climatiques, très couramment de simples accidents de la vie. Toutes les aides matérielles d'urgence sont liés à des critères de vulnérabilité des personnes à très court terme et très majoritairement (mais pas exclusivement) liés à des critères de ressources. (Par exemple cette personne, madame X. de retour de l'hôpital, seule, reconduite chez elle en taxi VSL, qui s'est fait voler tous ses papiers et moyens de paiement lors de son hospitalisation.)

L'association Bien Vivre sur son territoire a été créée le 3 juillet 2014. Son objet était de coordonner et de mutualiser toutes les structures autour du service à la personne afin de permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. La dernière AG s'est tenue le 14 octobre 2019. L'interruption d'activité consécutive à la crise covid s'est poursuivie jusqu'en 2023 sous une sorte de mise en sommeil où seul Bernard Perriolat président assurait la correspondance de l'association. L'AG extraordinaire de Bien Vivre sur notre territoire du 1^{er} mars 2023 en mairie de Roybon a approuvé le changement de nom en « Entre Aides Sociales Roybon » et la démission de Bernard Perriolat. Le nouveau

conseil d'administration approuve alors la modification des statuts et de l'objet de l'association qui devient :

ARTICLE 2 OBJET

L'association a pour objet principal :

- *Apporter des solutions rapides à des situations d'urgences sociales auprès des habitants de Roybon et des territoires limitrophes des Chambaran À titre d'exemple et selon une liste non exhaustive :*
- *Proposer, se faire le relais ou animer formations*
 - *ateliers*
 - *conférences sur les thématiques de l'action sociale dans le champ de la prévention des situations d'urgences*
- *Accompagnement d'usagers dans les démarches administratives en lien avec les services publics compétents,*
- *De répondre aux appels à projets en lien avec ses domaines d'intervention.*
- *La gestion d'équipements utiles pour répondre aux besoins de l'objet principal*
- *Dépannages alimentaires, transports, santé, énergies...*

C'est le 18 aout 2023 que l'association EASR obtiendra son récépissé de la préfecture et le 8 mars 2024 qu'elle obtiendra la mise à jour de son répertoire Sirene. Les démarches permettant effectivement la transmission des actifs et l'ouverture d'un compte bancaire pourront se faire, ainsi qu'une demande de subvention (accordée) par la CPAM et par la Mairie de Roybon. Une convention de mise à disposition de locaux sera signée le 1^{er} janvier 2024 avec la Mairie de Roybon. De fait, le premier exercice comptable a été fixé du 1^{er} mars 2023 au 31 décembre 2024.

En juin 2024, l'association obtiendra sa reconnaissance d'intérêt générale de la part de la Direction des Finances Publiques de l'Isère.

C Élaboration d'un comité de pilotage issu du bilan d'activité 2024

Une modification statutaire a été votée au printemps 2025 afin de créer un collège des bénéficiaires. Celui-ci, au travers de l'élection interne au collège, élira un représentant bénéficiant d'un droit de vote au conseil d'administration de l'association Entre-Aides Sociales.

À la même période a été défini au règlement intérieur la mise en œuvre d'une collégiale opérationnelle. Celle-ci est et sera divisée en plusieurs « commissions thématiques » destinées à piloter des actions ou groupes d'actions spécifiques. Il ne sera pas nécessaire de faire parti du conseil d'administration pour être responsable d'une action spécifique. Toutefois, s'agissant d'une délégation de responsabilité, les responsables de commission devront avoir signé une convention de bénévolat et l'acceptation du règlement intérieur de l'association.

Concernant la constitution du comité de pilotage pour la constitution du projet social lié à la demande d'agrément Espace de Vie Sociale auprès de la CAF, sont sollicités :

1. Anne-Marie Jacquet en qualité de maire-adjoint chargée des affaires sociales, scolaires, et de la culture, municipalité de Roybon
2. Sylvie Bouvier-Rambaud en qualité de maire adjoint chargée de l'animation, de la culture, du patrimoine et de la jeunesse, municipalité de Saint-Siméon-de-Bressieux
3. Estelle Broton en qualité de directrice de l'association Adélis Saint-Siméon-de-Bressieux
4. Marie Blanco, bénéficiaire de l'association Entre-Aides Sociales et habitante de Roybon
5. Léo Monnier, intervenant Poil de Carottes à Roybon
6. Benoit Spay, en qualité de président du Sou des Écoles de Roybon
7. Florence Martin, en qualité de présidente de l'association Roybon Solidaire
8. Aurélie Roy, bénévole de l'association Entre-Aides Sociales et habitante de Roybon
9. Chloé Renoir, responsable de l'association Aux couleurs de la Création
10. Anna Saint-Maxin, agricultrice
11. Conseil d'Administration de l'association

D Réalisation d'un 1^{er} niveau de diagnostic des besoins et des problématiques sociales

Roybon est la 231^e commune de l'Isère en nombre d'habitants, la 8^e en termes de surface, la 452^e en termes de densité de population. (Presque 10 fois plus de surface que Saint-Marcellin pour sept fois moins d'habitants). La conséquence immédiate consiste dans le poids budgétaire de la municipalité quant au seul entretien de sa voirie, chemins et routes communales desservant les 67,31 km² de Roybon.

Sur les 10 dernières années, la part de population des 30 à 44 ans a chuté de 6 %, la population des 75 ans et plus a augmenté de la même proportion.

38 % de la population masculine a plus de 60 ans, soit environ 197 personnes

51,2 % de la population féminine a plus de 60 ans, soit environ 320 personnes

Sur la base d'une population totale de 1 200 habitants, les plus de 60 ans représentent donc près de 50 % avec 597 habitants. À titre indicatif la moyenne des plus de 60 ans des 16 communes des Chambaran ayant servi à monter le dispositif « Bien Vieillir en Chambaran » est de 26,7 %

Roybon est classé en Zone de Revitalisation Rurale

On peut entendre souvent dire que « Roybon est loin de tout et au centre de tout », une sorte de définition même de l'isolement. Cette position « reculée » n'est pas sans effet sociologique. Les jeunes générations à tendance précaire, familles monoparentales, familles repérées par des services sociaux d'autres secteurs, plus ou moins en difficultés sociales et/ou parentales, ont tendance à venir se « réfugier » à Roybon.

En 2021 on comptait 65 familles monoparentales dont 65 femmes seules avec enfants sur un total de 821 ménages (soit 8 % des ménages, 47% sont des couples avec enfants et 45 % des couples sans enfants).

26 % de la population des 15 ans et plus sont célibataires, 20,2 % sont veufs, veuves ou divorcées, 53;8 % sont passés, en union libre ou mariés.

D-1 Sur le plan de la dépendance

Si l'on reporte les variables de la Dress pour projeter les niveaux de dépendances, on remarque que :

- 83,7 % des plus de 60 ans sont autonomes, soit 500 habitants
- 6,2 % des plus de 60 ans ont quelques difficultés, soit 37 habitants
- 8,3 % des plus de 60 ans sont dépendants, soit 50 habitants
- 1,8 % des plus de 60 ans sont dépendants sévères, soit 11 habitants

À savoir que les plus de 60 ans autonomes sont pour une grande part avec des dépendances ressenties notables. De plus, ces données d'évaluation sont basées sur des données relevées en 2015, il y a quasi 10 ans.

Si on distingue les 75 ans et plus (Insee 2019) Roybon compte 259 habitants, soit 43 % de la population. La moyenne nationale est a minima de 10 points inférieurs.

- 70 % des plus de 75 ans sont autonomes, soit 181 habitants
- 10,1 % des plus de 75 ans ont quelques difficultés, soit 26 habitants
- 15,9 % des plus de 75 ans sont dépendants, soit 41 habitants
- 4,1 % des plus de 75 ans sont dépendants sévères, soit 11 habitants

D-2 Sur le plan de la santé

Si l'on reporte les variables de la Dress (2015) pour projeter les niveaux de santé, on remarque que :

- 63,8 % des plus de 60 ans ont une maladie chronique ou un problème de santé, soit 381 habitants
- 2,1 % des plus de 60 ans ont une très mauvaise santé, soit 13 habitants
- 12,6 % des plus de 60 ans une mauvaise ou très mauvaise santé, soit 75 habitants
- 18,7 % des plus de 60 ans ont au moins une limitation fonctionnelle, soit 112 habitants
- 29,5 % des plus de 60 ans ont au moins une limitation physique, soit 176 habitants
- 5,1 % des plus de 60 ans ont au moins une limitation cognitive, soit 31 habitants
- 15,6 % des plus de 60 ans ont au moins une restriction d'activité depuis au moins six mois, soit 93 personnes
- 15,4 % des plus de 60 ans ont au moins une restriction d'activité de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, couper de la nourriture, manger et boire, se servir des toilettes, se lever ou s'asseoir) soit 92 personnes
- 25,7 % des plus de 60 ans ont au moins une restriction d'activité instrumentale de la vie quotidienne. (Faire des courses, exécuter des tâches ménagères, faire des démarches administratives, prendre des médicaments, trouver son chemin, se servir d'un téléphone) soit 153 personnes

D-3 Enquête conduite du 1^{er} au 31 mars 2025

Méthodologie : un questionnaire a été construit pour interroger la population en vue de la construction d'un projet social dans le cadre d'une demande d'agrément d'Espace de Vie Sociale. L'enquête a été construite par Benoit Comte président de l'association et sociologue, DEA Sociologie appliquée au développement local, Lyon 2.

Sur 100 questionnaires, 10 étaient destinés à des 15 /25 ans, 10 à des 25/35 ans, 10 à des 35/45 ans, 10 à des 45/55 ans et 10 à des 55/65 ans et 40 au plus de 65 ans.

Âge moyen par catégories :

15-25	25-35	35-45	55-65	+ de 65
23	30,6	41	55,6	77,8

40% des personnes interrogées bénéficient d'aides de la CAF, 4 % ont des enfants à charges (de 2 à 4 enfants).

Les ressources déclarées individuellement (environ 50 % des personnes interrogées n'ont pas souhaité répondre) s'établissent en moyenne à 1 388 € / mois. Les ressources extrêmes étant de 800 € / mois pour la plus basse à 2 500 € / mois pour la plus haute. En enlevant le niveau de ressource le plus bas et le plus élevé, la moyenne s'établit à 1 113 € / mois par déclarant.

52 % des personnes interrogées sont domiciliées dans le centre bourg, les 48 % restant sur les lieux dits de la commune (de 2 à 8 km du centre bourg).

70 % ne se considèrent pas isolés quant à leur mode de vie, 3 % ne se sentent pas en sécurité à Roybon. 4 % se sentent plus en sécurité à Saint-Siméon-de-Bressieux ou Saint-Marcellin.

À la question : quelle est la commune vers laquelle vous vous rendez le plus souvent ? 63 % répondent **Saint-Siméon-de-Bressieux**, 18 % La Côte Saint-André, 16 % Saint-Marcellin, 3 % Saint-Etienne de Saint-Geoirs,

Pour Saint-Siméon de Bressieux les raisons évoquées sont essentiellement la présence du supermarché, les offres carburants et gaz 24/24 h et 7/7 jours, les offres d'évènements culturels, d'animations et d'activités, le collège, le lycée agricole, l'école primaire et maternelle privée.

Pour La Côte Saint-André plusieurs enseignes de super-marchés dont un discount, le Festival Berlioz, des petits commerces, et les visites médicales.

Pour Saint-Marcellin la présence de l'hypermarché Leclerc, la Gare et de nouveaux des visites médicales.

Si 88 % des personnes interrogées déclarent avoir un véhicule, 30 % indiquent que ce véhicule nécessiterait des réparations pour passer le prochain contrôle technique.

60 % sont locataires, 26 % propriétaires, 4 % sont hébergés à titre gratuits. La moyenne locative, pour les réponses obtenues, se situe à 560 € / mois pour une surface moyenne de 70 m². Pour 38 % le chauffage est au bois, 26 % électrique, 21 % au fuel et 15 % pellets, solaires, pompes à chaleur...

Si aucune personne ne se déclare en situation d'aidant familial, 30 % déclarent avoir un problème de santé invalidant reconnu et 18 % comme ayant un problème de santé invalidant mais non reconnu comme tel.

En tant que piéton, 52 % des personnes interrogées considèrent la circulation dans Roybon compliquée. Les raisons exprimées sont la dangerosité de la grande rue depuis sa réhabilitation (trottoirs inégaux, non adaptés aux personnes à mobilité réduite ou difficile), pas de ralentisseurs pour la circulation, peu de stationnements et nombreux véhicules utilisant les trottoirs pour stationner. Pentes et venelles dangereuses, car non entretenues, pas de voirie, promenades avec enfants dangereuses.

En tant que cycliste un grand nombre de personnes sont sans avis, pour celles ayant un avis celui-ci est sans appel à 90 % la circulation à vélo est compliquée. Les raisons exprimées : bordures de trottoirs dangereuses, circulation dans la grande rue, pas de voies sécurisées pour les cyclistes sur la commune, pentes et venelles impraticables.

En tant qu'automobiliste 40 % expriment qu'il est facile de circuler, 33 % que c'est compliqué, 27 % sont sans avis. Les raisons exprimées parmi les insatisfaits sont le fait que la grande rue ne soit pas à sens unique, qu'il n'y ait pas de place de stationnement, que les poids lourds traversant le village ne soient pas verbalisés?

50 % des personnes interrogées déclarent être adhérents ou bénévoles dans des associations en dehors de la commune de Roybon.

D-4 La seconde partie de l'enquête était ouverte à des propositions.

a) Que proposeriez-vous pour améliorer le « vivre ensemble » à Roybon ? (En pensant à votre génération).

1. Des lieux de socialisation et espaces culturels
2. Activités pour les jeunes
3. Manque de lieux de convivialité
4. Manque de mélange intergénérationnel
5. Pas de mise en avant des artisans locaux
6. Lieux de rencontres pour les femmes
7. Adaptabilité du centre aux piétons
8. Présence de commerces
9. Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants
10. Un endroit où se retrouver (café)
11. Un tiers lieu avec de larges plages d'ouverture
12. Un café associatif truffé d'actions pour créer du lien
13. Plus de places de parking
14. Redonner vie au »coeur » du village
15. Redonner vie à mon village avec les êtres humains
16. Des commerçants
17. Un restaurant
18. Une bonne boulangerie
19. De la vie
20. Plus de monde dans les associations
21. Un endroit convivial où on pourrait boire le thé ou le café avec des enfants
22. Créer plus d'évènements festifs pour les enfants et familles
23. Aides les associations existantes du village pour qu'elles perdurent et les soutenir en les faisant travailler au sein du village
24. Développer des initiatives solidaires (entraide entre voisins, accompagnement des personnes âgées isolées)
25. Améliorer les infrastructures et service (notamment un moyen de transport en commun)
26. Plus d'activités
27. Que tout le monde soit au même niveau (cantine 5 € quand on travaille et 1 € quand on ne travaille pas)
28. Manque de permanences CAF, AS, Inspection du travail ...)
29. Réparer portes WC école élémentaire
30. Plus de places de stationnements (entretenu) dans le village
31. Terminer l'aménagement du tour du lac
32. Favoriser les associations intergénérationnelles
33. Conforter les PDIPR (sentiers de promenades et randonnées)

b) Que proposeriez-vous pour améliorer le « vivre ensemble » à Roybon ? (En pensant aux autres générations).

1. Des lieux de socialisation et espaces culturels
2. Structure pour les ados
3. Création d'association pour les 15 à 35 ans
4. Remettre les illuminations à Noël
5. Encourager la solidarité
6. Lieu de rencontre
7. Salle pour le théâtre et la musique
8. Penser aux mamans isolées
9. Ne pas penser jeunes = jeunes cons /
10. Plus de vie
11. Des projets qui mélangent les générations
12. Les repas à la cantine au même prix pour tous les enfants, ne pas faire de différence dans le cadre de l'école
13. Plus d'activités pour les ados
14. Vidéo-protection
15. Élargir les papotages en mélangeant plus les générations (2 x par mois)
16. S'il y avait au moins un AR St Sim et autre Saint-Marcellin une fois par semaine ce serait bien
17. Un café du savoir et des talents, (un lieu où chacun peut transmettre son savoir-faire, partager une passion ou présenter son entreprise, afin de créer du lien social, valoriser les savoirs, encourager la transmission intergénérationnelle, soutenir les initiatives locales, favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, dynamiser la vie du village).
18. LE TRANSPORT mobilité des jeunes
19. Refaire sens de circulation grande rue car trop dangereux en descente, impraticable en fauteuil ou avec une poussette bébé, et impossible de se garer /

c) Voeux 1

1. Interdire la chasse un jour par semaine de manière claire pour se promener sereinement en forêt
2. Plus de liens intergénérationnels / centre bourg tout piéton parce que le tout piéton est un atout touristique
3. Café associatif pour rassembler les personnes éloignées culturellement
4. Ouvrir l'esprit associatif pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants
5. Promouvoir le côté positif du bénévolat pour conserver le patrimoine immatériel de Roybon : la vie à Roybon
6. Une municipalité au service des habitants
7. Tout ce qui favoriserait la vie au coeur du village et accepter les différences
8. Garder la poste
9. Une boulangerie parce que le minimum vital est nécessaire
10. Une ambiance agréable à Roybon / /
11. Tour du lac à pieds
12. Un jardin partagé artistique.
13. Potagers collectifs, oeuvres d'arts intégrées, espaces de jeux pour enfants, pour favoriser le bien-être et le lien avec la nature /
14. Valoriser les talents,
15. Créer de la rencontre,

16. Encourager la transmission des savoirs faire de la ruralité et du jardinage.
17. Amélioration des services municipaux, on doit toujours avoir des papiers à faire
18. Plus d'échanges avec les Roybonnais parce que les Roybonnais restent entre eux pour moins se sentir au moyen âge
19. Plus d'activités sportives
20. Conforter le commerce local de façon volontariste pour le Tourisme
21. Besoin d'un lieu de rencontre et d'échanges

d) Voeux 2

1. Plus d'activités culturelles
2. Plus de commerces avec des produits locaux
3. Magasin d'artisans et de producteurs
4. Étendre l'éclairage urbain (certains arrêts de ramassage scolaire sont dans le noir total l'hiver)
5. Un bon restaurant
6. Plus de places de parking en haut de village
7. Un mieux vivre ensemble
8. Promouvoir le territoire
9. Aider les producteurs locaux à se faire connaître
10. Aider les nouveaux commerces à s'installer et durer
11. Ramassage scolaire par endroit dans le noir total en plein hiver / pour attirer du monde
12. Un marché du troc et de l'échange sous la forme d'un événement annuel ou bi-annuel pour encourager l'entraide, espace d'échanges d'objets, un coin dédié aux savoirs faire, une espace spécial « mini-troc » pour les enfants, un stand spécialisé jardinerie pour troc de plantes, plants et graines.

e) Voeux 3

1. Plus de transports publics
2. Plus de culture
3. Ralentisseurs dans la grande rue
4. Grande rue à sens unique
5. Ralentisseurs rue Luzy de Pélissac
6. Réouverture de commerces / améliorer le stationnement
7. Plus de prévention sur le plan écologique
8. Plus de culture pour plus de bien-être et de solidarité partagée

f) Observations libres

1. Avoir une municipalité plus bienveillante au service de ses habitants
2. Que la vie renaisse vraiment
3. Refaire une déchèterie aux normes pour éviter les décharges sauvages

D-5 La pré-analyse de l'enquête

Il ressort un point saillant de cette enquête. La « vie » semble avoir disparu, pour beaucoup, de Roybon. Est-ce la vie du village d'antan pas si lointaine ? Est-ce la mutation sociétale d'un village vers un village « dortoir » ? Ces deux questions mènent à une unique réponse, où est le « cœur » du village ? On a l'impression que la boussole a perdu le Nord. Le village est sur un coteau avec de fortes pentes. Comble du langage, dans le petit village d'à peine 1200 habitants, on distingue presque cinq quartiers ! Le haut (l'école / la crèche/ l'Ehpad), la place Saint-Romme (le centre historique), la place Jean Perraud (le centre décentré), l'entrée Nord et l'entrée Sud. Alors qu'on le remarque rapidement dans les propositions des participants de l'enquête, il existe un souhait important de se rassembler quelque part pour le seul bénéfice d'être ensemble, toutes générations confondues.

Ces résultats rejoignent le bilan d'activité de l'association Entre-Aides Sociales et la décision prise de s'orienter vers une demande d'agrément Espace de Vie Sociale auprès de la CAF de l'Isère. Ce, en vue de répondre efficacement, aux besoins recensés, notamment par la professionnalisation de la structure et son installation au 23 place Saint-Romme, sur la place historique du village.

L'enquête fait aussi ressortir la nécessité de considérer le territoire au-delà de « son » territoire. C'est pour cette raison qu'au comité de pilotage de notre demande sont conviés la directrice d'Adélis à Saint-Siméon-de-Bressieux, ainsi que la maire adjoint chargée de l'animation, de la culture, du patrimoine et de la jeunesse de la même commune. Des représentants du bureau d'Entre-Aides Sociales et de la commune de Roybon sont eux aussi intégrés au comité de pilotage de demande d'agrément porté par Adélis. L'attendu de ce rapprochement étant de ne pas superposer des couches en termes d'actions, mais de les coordonner entre les deux structures en fonction d'une lecture territoriale rapprochée.